

Le rôle clé des terres dans les changements climatiques

Comblant l'écart au niveau des émissions et maintenir le cap

Le secteur de l'utilisation des terres représente près de 25 % du total des émissions au niveau mondial. Il est possible de réduire ces dernières. La diffusion à plus grande échelle ou la reproduction de pratiques qui ont fait leurs preuves peuvent également contribuer de manière significative à la fixation du carbone.

Une meilleure utilisation et une gestion plus efficace des terres, notamment grâce à une agriculture à faibles émissions, l'agroforesterie ainsi que la conservation et la restauration des écosystèmes peuvent, dans certains cas, réduire de plus de 25% l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions.

Ces pratiques de gestion des terres respectueuses de l'environnement s'accompagnent presque toujours de répercussions positives en matière d'adaptation. Une utilisation plus efficace des ressources et des intrants permet d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement en produits alimentaires et en eau, tout en renforçant la résilience des communautés et en fixant le carbone.

Dans le présent document, nous identifions une composante clé de l'équation des changements climatiques, souvent absente des débats actuels. Nous développons un argumentaire solidement étayé, montrant que le secteur de l'utilisation des terres a le potentiel de réduire considérablement et immédiatement l'écart au niveau des émissions par le biais d'activités de réhabilitation des sols et de restauration des écosystèmes.



Domaines d'action prioritaires

- 🔔 **UN DÉFI URGENT** : L'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction d'émissions devrait demeurer important et porteur de nombreuses menaces, nécessitant des mesures encore plus ambitieuses que celles auxquelles les gouvernements se sont engagés.
- 🔔 **DES MESURES IMMÉDIATES** : les politiques et les mesures incitatives qui favorisent une gestion durable des terres, notamment le renforcement des stocks de carbone grâce à la réhabilitation des terres et à la restauration de l'écosystème, pourraient bien constituer la composante manquante de l'équation climatique, contribuant à la réduction de l'écart au niveau des émissions de manière mesurable et économique.
- 🔔 **DÉFINITION DES PRIORITÉS** : la transition vers des pratiques de gestion des terres adaptées aux changements climatiques (agriculture à faibles émissions, agroforesterie et écosystèmes riches en carbone, tels que les forêts et les tourbières) impliquera une coordination sectorielle, l'implication des multiples acteurs concernés et de nouvelles approches en matière de planification intégrée de l'utilisation des terres.
- 🔔 **DES BÉNÉFICES MULTIPLES** : adopter et diffuser à plus grande échelle des pratiques de gestion plus durables en matière d'utilisation des terres offre d'intéressantes perspectives en matière d'atténuation des changements climatiques. Bien souvent, cette stratégie comporte aussi un impact positif à court terme en matière de productivité agricole et de sécurité alimentaire tout en contribuant à long terme à la résilience et aux capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables.
- 🔔 **MESURER LES PROGRÈS** : il faudra instaurer un cadre comptable factuel des crédits et des débits carbone pour mesurer les progrès concernant l'utilisation des terres. Les prochains cadres comptables devront couvrir tous les types d'utilisation des terres ainsi que les évolutions dans ce domaine pour pouvoir évaluer pleinement leur contribution aux flux nets de carbone.
- 🔔 **NOUVEAU PARADIGME** : selon un scénario envisagé pour parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres (cible 15.3 des Objectifs de développement durable), des engagements supplémentaires dans ce secteur, à savoir, restaurer et réhabiliter 12 millions d'hectares de sols dégradés par an, pourraient contribuer à réduire de jusqu'à 25 % l'écart au niveau des émissions d'ici 2030.

Cet écart représente la différence entre le niveau des émissions de gaz à effet de serre compatible avec l'objectif adopté lors de la Conférence de Cancún sur les changements climatiques de maintenir la hausse mondiale des températures sous la barre des 2 °C et les objectifs que se sont fixés les gouvernements dans leurs politiques actuelles. L'écart à combler pour parvenir aux objectifs fixés se situe, selon les estimations actuelles, aux alentours de 18 Gt eq CO₂ (gigatonnes d'équivalent dioxyde de carbone), soit l'écart entre les émissions mondiales prévues (60 Gt eq CO₂) et le seuil à ne pas dépasser pour atteindre ces objectifs (42 Gt eq CO₂) d'ici 2030.

On estime que les engagements formulés d'ici décembre 2015 au titre des contributions prévues déterminées au niveau national (INDC) ne permettront de réduire les émissions que de 5 Gt eq CO₂ d'ici 2030. Cela ne permettrait de combler que moins de la moitié de l'écart constaté, d'où la nécessité urgente de trouver une solution pour résorber l'écart restant. Si les investissements dans les infrastructures à faibles émissions de carbone sont en hausse, des efforts plus concertés, notamment en matière d'utilisation des terres, seront désormais nécessaires.

À court et moyen terme, il sera essentiel de mener des actions conjuguées. Il faut d'une part continuer à améliorer l'efficacité de la production et de la consommation actuelles d'énergie, principales cibles des efforts consentis jusqu'à présent. D'autre part, comme le préconise le présent document, la mise en œuvre d'une gestion plus durable des terres ainsi que d'activités de réhabilitation et de restauration des sols, dont le potentiel reste encore largement inexploité, permettrait de réduire rapidement et à peu de frais les émissions de CO₂. Tout en comblant l'écart au niveau des émissions, ces mesures auraient un impact très positif sur les populations rurales pauvres et les autres communautés vulnérables.

Les terres jouent un rôle clé dans les changements climatiques, c'est pourquoi la réduction de l'écart au niveau des émissions et la réalisation des objectifs fixés passent nécessairement par leur réhabilitation et une gestion durable. Dans le monde de l'après-2015, la convergence des programmes en matière de développement et de lutte contre le réchauffement climatique est l'occasion de donner davantage de visibilité à l'utilisation des terres dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, tout en répondant à différents défis mondiaux.

